

NOTES et glanures

OUVRAGES GENERAUX.

DANTO Arthur, *Analytical Philosophy of history*, Cambridge, UP, 1965.

Professeur associé à l'Université de Columbia, philosophe préoccupé d'analyser les manières dont le monde est pensé et exprimé, l'auteur détaille certaines asymétries entre les jugements concernant le passé et ceux concernant l'avenir en vue de démontrer l'impossibilité de certaines prévisions, d'écrire l'histoire des événements avant qu'ils ne soient arrivés. Il réfute la position du relativisme historique selon laquelle il serait impossible d'avoir une vision exacte du passé, mais il souligne les problèmes insurmontables lorsqu'il s'agit d'appliquer les mêmes propositions à l'avenir. Il explique certains critères logico-esthétiques pour les narrations valables et pour montrer le rôle que joue la narration dans l'explication et la description historique. Il considère finalement les sujets ultimes des jugements historiques et avance que tout rapport concernant l'histoire doit être compris en terme de comportement humain. Le langage de cet ouvrage fort technique est cependant accessible. Il ouvrira quelques horizons à ceux qu'inquiète le problème de l'utilité de l'histoire.

R.V.S.

GROTTANELLI Vinigi L., *Ethnologica. L'uomo e la civiltà*, Milan, Labor, 1965, 3 vol. illustrés.

Ouvrage monumental de synthèse de toutes les connaissances relatives aux sociétés passées et actuelles qui ont ignoré l'écriture mais que l'histoire ne peut pas pour autant ignorer. Il y a, en effet, continuité entre les sociétés étudiées par l'ethnologie et celles relevant de l'histoire de la civilisation, où la subdivision des divers domaines est seulement plus poussée. Si une vision fonctionnaliste a pu rappeler opportunément qu'aucun fait n'est interprétable en dehors de son milieu, il apparaît nettement ici qu'un retour à la méthode comparative s'impose, car il y a des contextes similaires qui autorisent donc le rapprochement.

Une somme qui aidera les sceptiques à comprendre la nécessité d'une mutation de l'enseignement de l'histoire vers une meilleure perception de l'homme dans toutes les manifestations de son humanité, en un mot vers une histoire vraiment, et enfin, universelle.

R.V.S.

LINTON Ralph, *De l'Homme* (The study of Man), trad. Y. Delsaut, coll. « Le sens commun », Paris, Ed. de Minuit, 1968.

On peut ne pas être d'accord avec les implications philosophiques de la pensée de R. Linton concernant l'intégration au groupe. Il n'en reste pas moins vrai que cet ouvrage, écrit en 1936, constitue une somme dont il est grand temps que les lecteurs francophones prennent connaissance. Il constitue une introduction passionnante, toujours agréable à lire et d'une grande profondeur d'expression à l'anthropologie culturelle. La connaissance des sociétés et des mécanismes qui les animent est essentielle pour les historiens. Leur rôle n'est pas seulement de définir les faits, mais de les objectiver dans la signification évolutive. L'histoire doit aider à comprendre et soi-même et autrui. Le chapitre sur les origines de l'homme, celui sur la notion de race emportent bien des mythes qui ont fait tant de mal à l'humanité. Les fondements de l'entendement humain soulignent que « Le fils d'un homme civilisé, s'il grandissait dans un isolement complet, serait, par son comportement, plus proche du singe que de son propre père ». D'où résulte l'importance de la culture, définie comme « héritage social de tout le genre humain », lui-même composé d'autant de culture particulière qu'il y a de groupes humains. Le poids du comportement appris d'autrui est démontré par les expériences pratiquées sur des portées de chatons. Tout éducateur, tout réformateur de l'éducation, de la démocratisation de l'éducation, devrait être pénétré de cet enseignement : le milieu conditionne la culture.

Quelle leçon aussi pour l'historien à la recherche de la vie dans le passé que d'apprendre : « L'avènement et le déclin spec-

taculaire de certaines civilisations ne doivent pas nous dissimuler le fait que la plupart des cultures n'ont jamais disparu : ces cultures et les sociétés qui leur servaient de support se sont perpétuées tranquillement, enrichissant leur contenu par des inventions et des emprunts, changeant leur forme et parvenant à s'adapter de mieux en mieux à leur environnement particulier ». Combien capital se révèle l'emploi de la méthode historique basée sur l'observation du continuum historique pendant un intervalle de temps aussi long que possible : « Il est ridicule d'essayer de comprendre la forme et le contenu de sectes telles que le christianisme et le mahométisme avant de connaître le fondement culturel d'où elles sont nées ».

La diffusion et l'intégration des faits culturels aident à montrer la profonde solidarité qui unit les peuples de cultures différentes et dénonce les prétendues supériorités, celles-ci sont explicables par la nature des moyens de communication et par l'environnement. Que d'autres richesses encore dans cet ouvrage trentenaire dédié, ô signe des temps, « A la civilisation à venir », en songeant que « La conquête de la société sera le plus grand triomphe de l'histoire humaine ».

R.V.S.

MORAZE Charles, La logique de l'histoire, Paris, Gallimard, 1967.

A mesure qu'il s'élève et embrasse davantage l'espace chronologique, l'historien découvre dans l'agitation contingente des hommes des lignes de force, des courants, invisibles du sol, mais qui évoquent dans les mouvements de l'histoire des tendances parfaitement intelligibles. Désordre à la base, ordre et méthode au sommet : ici aussi l'arbre cache parfois la forêt. Plus que quiconque, les enseignants de l'histoire devraient en être conscients, eux qui arpentent sans arrêt les avenues de l'histoire universelle. Charles Morazé s'applique dans cet ordre d'idée à décrire ce qu'il croit découvrir comme logique de l'histoire, il s'appuie pour ce faire sur les disciplines nouvelles des sciences humaines. Il découvre les vertus de la périodisation de temps long grâce auxquelles les événements s'expliquent mieux.

La condition humaine se définit par l'histoire, car seuls les hommes ont une histoire. Ils prennent par elle conscience de leur appartenance à un seul et même genre

humain. Le culte des morts, propre à l'homme, apparaît bien être comme l'émergence de cette conscience d'un corps collectif et éternel. C'est la mutation la plus importante après l'apparition de la vie. Son étude, pour être globale relèverait d'une sorte d'anthropologie historique, carrefour de la sociologie, de la psychologie, de la biologie, fécondé par l'histoire.

Le véritable historien devrait connaître toutes les sciences de l'homme, car pour être logique, pour découvrir les structures de ses mouvements l'histoire doit être totale. Elle n'apparaît illogique que dans la mesure où elle est partielle. L'histoire est fille de l'imagination animée par la maturation du milieu capable de susciter la découverte qu'elle soit scientifique ou favorable. Ainsi se trouve esquissée la voie de l'humanité réfléchie où nous entrons actuellement, après avoir vécu les deux premières phases de l'humanité ; prenant conscience d'elle-même, comme collectivité globale, les hommes de demain trouveront peut-être plus facilement qu'hier les moyens d'accorder l'imaginaire et le possible. De là l'importance des sciences de l'homme dont l'apparition marque le début d'une ère nouvelle plus importante peut-être que la révolution industrielle. L'unité de l'humanité a pour corollaire l'unité de la science. Elle doit s'épanouir dans l'individu à la fois plus unique et plus dépendant.

Un message lucide, dense, pertinent d'amour et d'humanisme que tous les historiens plongés dans leurs fiches feraient bien de méditer.

R.V.S.

SEVE L., Marxisme et Théorie de la personnalité, Ed. Sociales, Paris, 1969, 509 p., 330 fr.

Quarante ans après le livre de Politzer, cet ouvrage tente de donner corps à une réelle psychologie concrète et axée sur le matérialisme et le socialisme scientifique.

L'auteur recherche en marxiste les aspects de l'anthropologie contemporaine et s'appuie sur une analyse rigoureuse de tous les grands textes de Marx. Comme L. Sève le fait remarquer dans sa préface, il s'agit d'une œuvre de réflexion de longue haleine. A partir du « Capital », il élabore un certain nombre de concepts essentiels. Après avoir étudié de plus en plus près le dialectique, il se prépare à ses écrits par l'enseignement de la philosophie au Lycée, qui, dit-il, à la fois par le programme de psy-

chologie à y traiter et la pratique psychopédagogique à y développer, lui permet d'analyser certains problèmes.

Pour qui s'attache à suivre, en marxiste, le développement de la psychologie, il semble impossible de n'en pas venir au fil des années à une vue résolument critique de la situation où elle se trouve. La première phase du livre de Sève explique le contenu du livre, qui aboutira à une théorie de la personnalité.

Les différents chapitres nous amènent à comprendre l'importance de la psychologie, son rôle dans les sciences humaines et dans la politique, l'apport du marxisme, la conception marxiste de l'homme, les rapports naturels et les rapports sociaux entre les conduites. Après avoir émis diverses hypothèses concernant la théorie scientifique de la personnalité, l'auteur rappelle dans ses conclusions qu'il est avant tout philosophe et passe alors en revue les idées de Sartre, d'Althusser, du structuralisme concernant la psychologie. C'est, dit-il, « la ruine de l'essentialisme métaphysique, et le reflux idéologique qui l'accompagne qui expliquent la fortune de l'existentialisme athée, qui pouvait apparaître comme émancipatrice. Or, s'il s'agit d'une révolte de l'individu de la société bourgeoise contre cette société, il s'agit aussi de l'expression de l'impuissance à dépasser radicalement l'horizon idéologique bourgeois ». L'existentialisme correspond au moment subjectif de la prise de conscience.

Quant au structuralisme, « sous le couvert de l'emprunt au marxisme du mot infrastructure, il donne pour base explicative à la société préalablement réduite à la culture, la nature, en faisant abstraction de la formation économique, des rapports de classe, etc... ».

Il est certain que le mouvement des idées sur l'homme est dominé par une vaste scission entre des conceptions philosophiques, qui reflètent des aspirations humanistes, « parasité par l'idéologie bourgeoise ».

Il faudrait, l'auteur le reconnaît, que les marxistes rattrapent certain retard, d'autant plus qu'ils possèdent une connaissance scientifique du marxisme comme instrument de travail. Alors ils arriveront à élaborer une conception scientifique de l'individu, en lisant notamment les œuvres de Marx et Lénine à la lumière de la psychologie. L. Sève termine en posant un problème urgent : celui d'une véritable science de la vie individuelle. Ce volume très fouillé et très intéressant est à conseiller à tous ceux qui veulent comprendre les sciences de

l'homme et l'individu, à ceux qui tiennent à comprendre les progrès de l'individu dans une Société future pour laquelle, où dans laquelle, il faut non seulement se battre, mais lutter afin de trouver un véritable but à la vie.

A recommander non seulement aux professeurs d'histoire mais aussi aux professeurs de morale et de sociologie.

J.D.

ART ET ARCHEOLOGIE.

POWEL T.G.E., *L'Art préhistorique*, Librairie Larousse, Paris, coll. Le Monde de l'Art, 1967, pp. 284.

En voyant l'ouvrage, on est tenté de s'écrier : encore un ouvrage de préhistoire ! encore l'art préhistorique !

Et pourtant nous avons revisé notre jugement à la lecture de l'ouvrage que nous recommandons vivement à tous ceux qui apprécient les œuvres d'art et aiment les ouvrages bien faits. Naturellement, nous retrouvons ce qui fait l'utilité des volumes édités par les soins de la Maison Larousse : abondance de photos en noir, qualité de celles qui sont en couleur, index, cartes, documentation bibliographique et renseignements divers.

L'auteur a délimité son aire de recherche à l'Europe, ce qui peut surprendre de prime abord puisqu'on souhaite de plus en plus mondialiser les problèmes et en donner une vue aussi globale et générale que faire se peut. Il s'en explique et justifie ce choix par trois raisons : le nombre important d'études réalisées sur la préhistoire européenne et qui donne une meilleure connaissance, la conservation relativement favorable des objets des cultures préhistoriques et enfin la spécificité des cultures différentes de l'Europe. Le critère de séparation des époques préhistoriques repose essentiellement sur les types d'activités humaines et non sur l'utilisation de certains d'entre eux : culture des chasseurs, culture des agriculteurs (des cultivateurs), culture des artisans du métal et culture de la Tène (peuple que les Grecs appelaient des Celtes) L'A. élimine donc le bassin méditerranéen grec et italien, Mais l'aire géographique choisie s'étend de la plus lointaine antiquité jusqu'à l'arrivée des Romains ou de la civilisation romaine.

L'étude fait donc la synthèse de l'Europe scandinave, germanique et anglaise. L'art des chasseurs est celui d'une société évoluée

qui a renoncé à assurer sa subsistance uniquement par la cueillette ou le ramassage.

Il est constitué essentiellement de fresques. Il existe aussi cependant des objets sculptés de pierre, d'ambre, de bois (Ile et Ile millénaires).

Certains auteurs considèrent que l'art des cultivateurs est caractérisé par l'apparition de la céramique. Il est présenté, dans ce volume, comme une conquête que seul peut permettre un changement d'existence et de mentalité. Du point de vue de la céramique, l'Orient est nettement en avance ; en Europe, il y a coexistence de communautés de chasseurs et de colons néolithiques qui entretenaient très probablement des relations entre elles. Ces céramiques européennes copient des prototypes, soit en vannerie, soit en cuir tendu sur osier. Mais c'est surtout l'art de la manière de travailler le cuivre, l'or, le bronze qui amena un changement dans la manufacture des objets coûteux (parure, équipement, etc.). On constate que l'art culturel décline au profit de l'art d'apparat. Le troc d'objets d'or et de cuivre venant de la mer Egée et de l'Anatolie ne peut à lui seul avoir modifié la mentalité et le mode de vie. L'exploitation et l'organisation sur une échelle importante en vue de réunir les matières premières ont sans aucun doute modifié les aspects économiques des rapports humains.

Pour l'A. rappelons enfin que l'art est compris en un sens large puisqu'il englobe aussi les objets d'artisanat.

P.B.

BOUARD Michel de, Où en est l'archéologie médiévale ?, dans Revue historique, t. 251 ; p. 5-22, Paris, PUF, 1969.

Dans tout domaine historique, la vision s'éclaire. Il n'est plus question aujourd'hui de confondre histoire de l'art et archéologie. L'archéologie médiévale, née en Pologne, terre sans « passé » lointain, révèle sa fécondité et multiplie ses succès techniques. La pratique de l'archéologie médiévale requiert une formation d'historien. Elle seule donne au chercheur une problématique convenable et les connaissances nécessaires. Les structures sociales, économiques, démographiques relèvent de ce bagage essentiel. En révélant, par recoupement, la valeur réelle des sources écrites, si chères aux historiens d'hier, les méthodes de l'archéologie s'affirment comme outil indispensable. Elle est irremplaçable dans le domaine de la vie matérielle. Elle donne aux notions purement conceptuelles, écueil du savoir historique,

une apparence palpable. Dans notre enseignement en voie de rénovation voilà une initiation nécessaire à nos futurs professeurs et une voie de recyclage pour les plus âgés.

Les recherches réalisées démontrent l'extraordinaire continuité de certains plans et certaines techniques depuis la néolithique jusqu'au moyen âge. Notons les comportements régressifs qui en période de déclin font ressurgir des modèles provenant du passé le plus lointain

R.V.S.

TONDREAU Lucy, Les bas-reliefs funéraires du XV^e siècle conservés dans l'arrondissement de Mons, dans Annales du Cercle Archéologique de Mons, 1965-67, t. 66, pp. 1-78, 1-ill.

Cette étude est consacrée à vingt-cinq « taulets » du XV^e siècle conservés à Mons, Aulnoit, Baudour, Boussu, Cambron-Casteau, Estinnes-au-Val et Wasmes.

L'auteur analyse systématiquement l'épithaphe et la sculpture de ces œuvres, il identifie les défunts (nobles, bourgeois ou ecclésiastiques), il date les œuvres (première moitié du XV^e siècle), il repère leur emplacement (église Sainte-Waudru, Saint-Germain, église et cloître des frères mineurs...), il étudie la matière (calcaire carbonifère des carrières de Soignies ou d'Ecaussinnes), les dimensions et la taille, il essaie d'invoquer la polychromie (qui a disparu), il relève aussi les œuvres signalées uniquement par les textes. A trois exceptions près, les auteurs ne sont pas connus. Les sujets correspondent à la grande piété de la fin du moyen-âge (Vierge, saints patrons, Sainte Trinité, crucifix...). La composition est assez uniforme (défunts agenouillés, hommes à droite, femmes à gauche du personnage central, sujets encadrés par l'épithaphe et par un décor de bordure de tableau ou d'éléments architecturaux, composition symétrique...). Des comparaisons sont faites avec d'autres œuvres du même genre trouvées à Tournai, Bruges, Binche et Ecaussinnes ainsi qu'avec d'autres œuvres de la sculpture montoise du même moment. Les œuvres sont aussi classées suivant différents critères : décoration, auteurs, provenance, matériau, style...

Dans sa conclusion l'auteur souligne l'intérêt épigraphique, historique et archéologique de ces œuvres. Elles sont des témoignages de la production de la sculpture hennuyère durant le XV^e siècle. Ces œuvres ne sont pas uniquement des productions montoises, certaines d'entre elles peuvent

avoir été exécutées à Tournai, Soignies ou Ecaussinnes.

Cette belle étude historique et archéologique passionnera tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'art du Hainaut.

J.-P. D.

COGNAT Raymond, **La Peinture au XVII^e siècle**, Paris, Editions du Pont Royal, 1964, coll. Le Livre-Musée, in 12°, 47 p. et 176 ill.

Cette collection tente de vulgariser les œuvres d'art et met sur le marché, des livres d'un prix relativement peu élevé. Le 12^e volume de la série Livre-Musée est consacré à la peinture occidentale au XVII^e siècle. Il présente une brève introduction à l'art pictural de cette époque et une copieuse illustration de 180 photos de qualité inégale mais illustrant parfaitement les thèmes ou les auteurs choisis.

Les thèmes préférés au XVII^e siècle sont les portraits, les tableaux d'histoire et les scènes populaires ; tout est au service de l'homme et de la magnification de sa puissance (p. 8). La grande composition considérée comme la création capitale envahit la plupart des œuvres. Portraits, paysages et natures mortes se libèrent de l'ensemble de la composition pour former des thèmes indépendants quoique mineurs mais qui, du point de vue de l'historien, sont parfois fort intéressants et fort révélateurs des habitudes, coutumes, survivances etc... L'artiste ne réalise plus l'entièreté de l'œuvre ; il conçoit l'œuvre et confie à des spécialistes de son atelier certaines portions du tableau : personnages secondaires, paysages etc...

L'Italie demeure encore assez dynamique mais en réalité elle occupe déjà un rôle secondaire malgré le succès de certains peintres tels les Carrache et Guido Reni (Ecole de Bologne). L'Espagne dont c'est le début de la décadence politique et économique réalise cependant le siècle d'or de sa peinture. L'accès de ce pays au réalisme explique le développement fort important de la nature morte chez Zurbaran ou chez Velasquez. Nous aimerions quant à nous une explication de cette disparité entre deux domaines que l'on présente souvent en symbiose et le reflet l'un de l'autre. Ni l'Angleterre ni l'Europe centrale et scandinave n'ont donné naissance à des œuvres révélant un talent personnel. Certains artistes font « le voyage d'Italie » et sont les témoins de l'influence de l'art du XVII^e siècle mais ils restent tributaires du passé. On y retrouve même des souvenirs de l'é-

poque gothique. Quant à la Russie malgré les tentatives d'européanisation, elle demeure encore fort « orientale » et byzantine.

Cette introduction au XVII^e siècle pictural est accompagnée d'une courte biographie des artistes cités qui constitue une bonne mise au point.

P.B.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

FAU Guy, **Le Dossier Juif - Rome contre les juifs**, Les Editions rationalistes, Paris, 1967, 154 francs.

L'auteur recherche l'origine de la haine envers des Juifs, et retrace comment l'Eglise a transformé le problème juif en y introduisant le dogme du peuple déicide. Il explique l'antisémitisme, discute les arguments, et semble en dégager une conclusion objective. Le livre se termine sur l'actualité, la motion votée en 1965 au Concile, l'Etat d'Israël, les difficultés de l'assimilation. Il importe de réduire les légendes à leur caractère fictif et de chasser de l'esprit des hommes la notion même d'un mystère échappant à la raison.

Son but est de partir à la recherche de la vérité. En partant des difficultés des Juifs dans l'Empire romain, il passe à la seconde partie du livre qui remonte alors aux Juifs avant les 18^e et 20^e siècles, et même la législation antijuive du gouvernement de Vichy. Le dernier chapitre s'intitule « où en sommes-nous ? » et c'est bien pour cela que le livre nous semble une invitation à réfléchir, à substituer à des préjugés les résultats d'une enquête rationnelle.

J.D.

PLANHOL Xavier de, **Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam**, Paris, Flammarion, 1968.

Il y a lieu de se réjouir lorsqu'un géographe apporte le secours de ses méditations et de ses observations à l'histoire. Comme le déclare l'auteur : « Ce livre veut être une histoire de la terre de l'Islam ». Il ne laisse pas de convaincre. Comment fonder, en effet, l'histoire économique et sociale du monde musulman sans référence au sol et au milieu géographique ?

L'Islam est une religion de citadins. Les nomades ont été les auxiliaires de son ex-

pansion. Peu préoccupés d'agriculture, les fondateurs de l'Islam ont laissé s'opérer une bédouanisation qui atteint son maximum au XIX^e siècle. Les zones de forte densité agricole, les reliefs boisés ou montagneux ont offert souvent une résistance durable. La désorganisation administrative, le déclin des relations commerciales expliquent peut-être plus l'abandon de certaines cultures que les invasions. Ainsi le rôle des Hilaliens en Afrique du Nord est-il ramené à une autre dimension, comme l'a récemment souligné l'historien Jean Poncet précédemment analysé.

Les Turcs et les Mongols jouent en Orient le rôle des Bédouins. Le retour du sédentaire se manifeste de la montagne vers les plaines en Afrique du Nord, des villes vers la campagne en Egypte, Syrie, Irak, des plaines vers les hauts reliefs en Moyen-Orient. L'impact de l'Europe et de la colonisation a été révolutionnaire, peut-être en réintroduisant les conditions administratives de la reprise agricole et l'apport de capital.

Le facteur géographique déterminant dans la péninsule ibérique la survivance d'une forte densité de chrétiens ruraux, la perte de ces régions profondément marquées cependant par la civilisation musulmane urbaine s'explique mieux. La vermineuse interdisant certaines zones aux éleveurs entraîne l'absence d'expansion dans certains secteurs (Afrique noire notamment).

Dans l'Océan indien, l'Islam bénéficie des courants humains antérieurs dirigés par la voie maritime vers l'Indonésie et l'Afrique orientale. Sindbah le Marin héros de la littérature arabe en témoigne. Ainsi trois influences marquent l'expansion musulmane : l'influence créatrice des villes, l'influence destructrice du nomadisme, l'influence fécondante des navigateurs.

Histoire, géographie qui marche ?

R.V.S.

DOMMANGET Maurice, Le curé Meslier. Athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV, Paris, Julliard, 1965.

Mythe ou réalité, ce personnage hors série illustre bien cette conviction qu'en histoire rien ne naît de rien. Sous un masque impassible, ce digne ecclésiastique rivié à sa condition par besoin, accumule les griefs envers une société qu'il subit par devoir d'état, mais qu'il critique par conviction morale. Prophète, mais non martyr, le curé Meslier nie l'existence de Dieu, il souhaite substituer la raison à la foi. Il veut révéler les erreurs, combattre les abus par

des moyens propres aux masses : celles-ci assureront leur salut par elles-mêmes grâce au refus de subsistances. La société d'ordres, la propriété privée sont nocives. La communauté des biens est une nécessité. Il faut que le commun prenne conscience de sa misère. La libération de l'esprit est la condition de la libération complète de l'individu. Loin d'être un théoricien, ce pasteur d'âme connaît son troupeau, il en démontre l'aliénation mais il en souligne la violence, la rusticité. L'analyse que, dès le XVII^e siècle, ce bon homme confiait à son journal intime, exprime dès ce moment des sentiments que certains philosophes n'oseraient proclamer que des décennies plus tard et que les théoriciens sociaux reprendront à leur compte au XIX^e siècle. Longue est la marche...

R.V.S.

HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE.

MORINEAU Michel, D'Amsterdam à Séville, de quelle réalité l'histoire des prix est-elle le miroir, dans Annales, t. 23, p. 178-205, Paris, Colin, 1968.

A l'occasion de la publication d'une liste complète de prix valables pour la Hollande, par feu N.W. Posthumus, on s'aperçoit que la courbe se divise en quatre périodes : 1450-1550, stagnation avec brèves éruptions ; 1550-1660, hausse rapide ; 1666-1820, lourdeur, déclin et hausse modérée ; 1820-1914, hausse vigoureuse.

La quantité de monnaie n'est pas le seul facteur qui influe sur le mouvement des prix, on peut en distinguer sept :

- 1.) augmentation de la population. -
- 2.) déclin de l'agriculture -
- 3.) la guerre et la crainte de guerre -
- 4.) diminution des liquidités -
- 5.) politique monétaire des autorités -
- 6.) solde de la balance des comptes -
- 7.) accroissement du stock métallique.

Contrairement à ce qu'on a cru, il semble que l'influence des séries de récoltes joue un rôle très important. Au XVI^e siècle, l'influence des métaux précieux se ramène à un rôle de soutien de la monnaie. Dans la suite, on peut d'ailleurs constater l'impuissance des « trésors » à relancer les prix. Les bonnes récoltes sont toujours les plus fortes.

Cette constatation ne peut surprendre celui qui se rappelle que la production agricole représente l'essentiel des activités jusqu'à une époque très proche. Ainsi se

trouve ramené à sa juste place le fait commercial tant médiéval que moderne, trop fréquemment valorisé par rapport à l'ensemble. Relativité de l'histoire !

R.V.S.

MORINEAU Michel, Y a-t-il eu une révolution agricole en France au XVIII^e siècle ?, dans *Revue historique*, t. 239, p. 299-328.

En France, on dénombre 26 ouvrages d'agronomie au XV^e siècle, 108 au XVI^e, 130 au XVII^e et 1214 au XVIII^e siècle. La Révolution agricole est d'abord une évidence littéraire. Voltaire le soulignait déjà : « Vers l'an 1750, la nation, rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, de disputes théologiques sur la grâce et les convulsions, se mit à raisonner sur les blés. On oublia même les vignes pour ne parler que du froment et du seigle. On écrivit des choses utiles sur l'agriculture ; tout le monde les lut, excepté les laboureurs. On supposa au sortir de l'opéra-comique, que la France avait prodigieusement du blé à vendre ... ». D'autres témoignages, celui de Young notamment, concordent sur les rendements à la fin du XVIII^e siècle.

Il est certes difficile d'opérer une vérification quantitative, mais les éléments rassemblés laissent apparaître qu'en 1840 encore la production agricole céréalière est stagnante, retardataire sinon primitive. Sous quel angle qu'on l'aborde, rien ne transparaît d'une « révolution agricole » à ce moment. Les chiffres absolus, comme leur distribution sur le territoire, s'intègrent facilement dans une perspective structurale, fixiste, à l'exception peut-être du Nord. Même ici, les vérifications permettent de constater que dès les XV^e et XVI^e siècles on obtient des rendements céréaliers équivalents à ceux du XVIII^e siècle.

L'amour du progrès fait parfois perdre le sens des relativités, ainsi Jardrinet, conseiller municipal de Namur, vers 1802, écrit : « En général, dans ce département, comme presque partout, on fait les choses par routine. Partisan entêté des anciennes méthodes, le cultivateur s'imaginé qu'on a tout essayé dans les siècles précédents et qu'il n'est plus possible de faire de nouvelles expériences au profit de l'agricul-

ture... ». Or les rendements sont de 31hl/ha pour le seigle, 48 pour l'épeautre, 33 pour le froment.

La révolution agricole ne devrait-elle pas être cherchée du côté de l'économie de main-d'œuvre ? De toute manière nous sommes ici en présence de phénomènes d'opinions typiques qu'il appartient à l'historien de souligner.

R.V.S.

SOBOUL Albert, *Survivance « féodales » dans la société rurale française au XIX^e siècle*, dans *Annales*, t. 23, p. 965-986, Paris, 1968.

La nuit du 4 août vit la suppression des droits féodaux. C'est clair, c'est net, c'est définitif, nos manuels scolaires ont défini l'œuvre de la Révolution. Hélas, c'est aussi négliger toute l'astuce qui réside derrière les formules juridiques et oublier, comme l'écrit E. Labrousse que, « sur l'économie retarde le social, et sur le social le mental ».

La survivance économique de la féodalité résulte de la volonté des propriétaires de tourner à leur avantage la législation révolutionnaire supprimant la dime et les droits féodaux. Les mots exécrés étaient proscrits, mais la charge demeure sur le métayer ou le fermier dont les baux sont alourdis d'autant.

La Restauration avive la crainte et la fureur des paysans en raison des prétentions, exprimées notamment par les catéchismes, à rétablir la dime ecclésiastique. En 1856, A. de Tocqueville écrit : « Pourquoi les droits féodaux ont-ils excité dans le cœur du peuple en France une haine si forte qu'elle survit à son objet même et semble ainsi inextinguible ? ». En 1868, l'inauguration de vitraux à l'église de Chevanceaux (Charente-inférieure) entraîne la mise à sac de l'édifice et l'extension des manifestations aux alentours.

Loin du sens donné à féodalité par les juristes qui en nient la survivance au XVIII^e siècle, le terme désigne dans la réalité paysanne la servitude de la terre et dès lors explique toute la haine féroce et durable qu'il maintient bien longtemps après la Révolution.

Nous voici, encore, bien loin du découpage catégorique d'une chronologie rigide, en plein dans la vie, dans la longue durée.

R.V.S.

LEVY-LEBOYER Maurice, **Les processus d'industrialisation : cas de l'Angleterre et de la France**, dans *Revue historique*, t. 239, p. 281-298, Paris, PUF, 1968.

La quantification de l'histoire économique révèle des aspects souvent insoupçonnés. Si elle confirme que à l'industrialisation anglaise des XVIII^e et XIX^e siècles correspondent des décélérations corrélatives des concurrents, lesquels remontent ensuite grâce à l'adoption de techniques modernes, le cas est différent pour la France.

Ce pays n'a jamais connu de retard structurel, sa technologie reste adaptée, malgré un déclin important sous la Révolution et l'Empire. Sa croissance industrielle reste parallèle à celle de l'Angleterre au XIX^e siècle.

L'industrie anglaise a bénéficié tôt : de la sécurité, par absence d'invasion et de révolution ; de l'unité du marché intérieur et du bas prix des transports tant fluviaux que maritimes ; de l'expansion de ses marchés extérieurs, grâce à l'importation des denrées alimentaires et des matières premières. La pénurie de main-d'œuvre, le déboisement, l'absence de ressources hydrauliques expliquent la mécanisation et la création de grandes manufactures productrices d'articles de qualité moyenne, consommables sur place.

En France le marché intérieur est stagnant : revenus bas, faible croissance démographique (2 contre 4 en Angleterre). La main-d'œuvre bon marché mais de qualité produit des articles de luxe pour l'exportation et des produits de pacotille pour le marché méditerranéen.

L'Angleterre se porte naturellement vers la production industrielle mécanique (input-capital), la France vers la production manufacturière (input-travail). L'évolution interne se fera dans des directions opposées : en Angleterre, des industries de base vers les industries de finition, en France à l'inverse mais en limitant son attention aux secteurs grands consommateurs de main-d'œuvre.

L'Angleterre a aidé le monde à se développer, en exportant des articles manufacturés à bas prix, des filés et des métaux à ouvrager, des machines et des techniciens, la France se contente de prendre avantage des efforts britanniques en écoulant ses produits sur les marchés ouverts par les Anglais.

Tout est nuance en histoire, il faut éviter de comparer les secteurs de pointe anglais

avec les secteurs traditionnels continentaux. La croissance peut provenir d'un rendement mieux organisé de ce qui existe.

R.V.S.

MORAZE Charles, **L'histoire et l'unité des sciences sociales**, dans *Annales, Economies, sociétés, civilisations*, t. 23, p. 233-240, Paris, Colin, 1968.

Jamais le moment ne fut aussi opportun que pour rappeler qu'aucune histoire ne fut valablement écrite sans que l'auteur y traite de sociétés, d'économies et de psychologies. Ainsi se pose sous la plume de l'A. le problème des rapports de l'histoire avec les sciences sociales, aussi ancien que la légitimité de chacune à exister indépendamment de l'autre. L'histoire ne peut ignorer les sciences sociales que si elle se retire dans le réduit exclusif de l'**art de vérifier les dates**. Ayant à rapporter des phénomènes de tous ordres, l'historien doit être prêt à s'inspirer des trouvailles de toutes les disciplines. L'histoire est syncrétique de nature. Marc Bloch et Lucien Febvre, animateurs des *Annales*, n'ont cessé de se pencher sur tout ce qui pouvait enrichir l'histoire, la psychologie, le structuralisme. La réinterprétation des mythes, de l'Antiquité classique par exemple, y a gagné en intérêt.

On peut espérer que bientôt les rapports de l'histoire à la mathématique seront d'échange mutuel, ce qui entraînera une évolution du statut de l'histoire dans l'ensemble des disciplines scientifiques. La logique et l'épistémologie scientifique doivent féconder la recherche historique, elles le peuvent même dans des domaines récents. Les trois disciplines : logique, psychophysiologie, histoire doivent constituer le nœud des sciences sociales.

R.V.S.

PERROT Jean Claude, **Rapports sociaux et villes au XVIII^e siècle**, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 23, p. 241-267, Paris, Colin, 1968.

En matière de classification sociale, les critères sont aussi variés que multiples. L'A. en passe quelques-uns en revue, il en montre les faiblesses, les chevauchements, reflets de l'effarante complexité de la société. Dans son **Tableau de Paris**, L. S. MERCIER constate à propos de cette ville : « Il y a toujours dix-huit à vingt genres de sociétés

qui n'ont aucune connexion matérielle, les individus ainsi morcelés ne se touchent que par quelques mots conventionnels. Les intérêts... sont tout différents. ...Il ne peut donc y avoir ni accord, ni harmonie, ni ensemble dans les idées ».

Il s'attache ensuite à décrire l'importance du facteur géographique dans la localisation urbaine des classes sociales en fonction de la configuration des quartiers et des habitations. Par leurs ajouts successifs, les villes ne sont que du temps pétrifié, témoin éminent de l'histoire sociale.

Tandis que se développent dans les classes aisées les thèmes du retour au champ, le XVIII^e siècle révèle un afflux du petit peuple des campagnes vers les villes. L'immuabilité des trois ordres avant 1789 n'est qu'apparente. Les variations dans les préséances publiques en constituent un témoignage, entre autres.

R.V.S.

SPIRA György, La dernière génération des serfs de Hongrie, dans Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, t. 23, p. 353-367, Paris, Colin, 1968.

Le 14 mars 1848, on annonce aux députés du Parlement hongrois que 40.000 paysans armés se sont concentrés sous la direction du poète Petöfi, non loin de Pest, pour marcher sur les châteaux. La nouvelle était fautive, mais le lendemain, les seigneurs votent l'abolition du régime féodal. La Révolution de 1848-1849 est commencée en Hongrie.

Les conditions sociales qui l'ont amenée sont exposées ici chiffrées à l'appui. La croissance de la population, doublée entre 1770 et 1828 dans le comitat de Pest, la stagnation des tenures exploitables (+ 4,8%), provoquent l'appauvrissement malgré quelques bonnes fortunes dues aux spécialisations maraîchères ou vinicoles. La diminution du bétail, dont un tiers des produits périclite par sous-alimentation chaque année, illustre ce déclin. Kossuth n'avait pas tort de déclarer qu'en 1848, les paysans sans terre ne trouvaient pas plus de cinquante journées de travail par an. Sans bétail, ils ne pouvaient même pas bénéficier du communal. Le mécontentement latent qui en résulte ne peut que déboucher sur des bouleversements.

R.V.S.

BEDARIDA François, Londres au milieu du XIX^e siècle, une analyse de structure sociale, dans Annales, Economies, Sociétés, civilisations, t. 23, p. 268-295, Paris, Colin, 1968.

« Pendant qu'au-dessus des ponts se déploie la ville du luxe, la grande capitale, où se pressent les étrangers ravis ; c'est au-dessous des ponts, en descendant la Tamise, que s'étend une seconde ville de Londres qui fait la vie de la première ». Ce témoignage de Frédéric Ozanam, en visite à Londres en 1851, situe bien le relief de cette étude. Il note encore : « La ville la plus riche de l'univers est aussi celle qui traite le plus durement ses pauvres. Pendant que l'étranger erre avec enchantement dans les fastueuses rues de Regent Street, derrière cette même rue, il y a des quartiers affreux où croupit une misère dont nous n'avons pas d'exemple ». Tableaux statistiques, graphiques dûment commentés aident à dégager :

1. Une vue chiffrée et hiérarchisée des groupes sociaux de Londres. Elle constate le mépris et le préjugé envers l'ouvrier.
2. Une méthode de stratification sociale et de classification applicable à d'autres recherches.
3. Une analyse des activités économiques de l'agglomération.

Pour les professeurs qui n'ont pas peur des « classes dangereuses », spécialement dans les cours de sciences sociales, une excellente matière première.

R.V.S.

GOLDSTEIN Estelle, D'hier et d'aujourd'hui - souvenirs, Collection Culture et Humanisme, Société générale d'édition Sodi, Bruxelles - Paris - Amiens, 231 pages.

Licenciée en Sciences sociales, conférencière, chroniqueur judiciaire, auteur de plusieurs ouvrages, Estelle GOLDSTEIN a joué un rôle actif dans le monde politique et le journalisme.

A travers ses expériences, et sa vie de militante socialiste, elle nous promène à travers les événements nationaux et internationaux, depuis après la guerre 1914-1918 jusqu'à nos jours. Ayant fréquenté des personnalités importantes : Rosa Luxembourg, Emile Vandervelde, Adolphe Max, Henri De-man, la période du Rexisme, la question royale, des gens de lettres et des artistes, elle apporte un témoignage dont l'histoire a besoin.

Ce livre, parsemé d'anecdotes, nous révèle à la fois une chaleur humaine, une méditation et un courage qu'il faut souligner, d'autant plus que ces mémoires se lisent avec plaisir, intérêt et peut-être, comme le dit l'éditeur, passion.

L'auteur elle-même dit qu'elle a voulu écrire ce livre parce que les peuples, les partis, les individus ont des faiblesses, des grandeurs, qu'il faut comprendre, parce que la jeunesse qui monte est sans mémoire et parfois sans illusion.

A la fin du volume, Estelle GOLDSTEIN rend hommage au parti socialiste, qui, dit-elle, a donné un sens à sa vie pendant quelque 40 ans.

Son journal n'est pas épuisé et nous attendons un second volume car de tels livres peuvent éclairer et aider un professeur d'histoire qui voudrait pouvoir, à l'aide de témoins oculaires, étayer son propre cours afin de faire mieux comprendre aux élèves, la période si importante et si complexe dont nous parle l'auteur.

J.D.

HISTOIRE ANCIENNE.

VIDAL-NAQUET Pierre, **Le chasseur noir et l'origine de l'éphébie athénienne**, dans *Annales*, t. 23, p. 947-964, Paris, 1968.

Dès 1913, Henri Jeanmaire élucidait à l'aide de l'ethnologie comparée les mystères de la cryptie lacédémonienne, forme antique de rites initiatiques vivaces encore chez certains peuples de type archaïque. En 1921, P. Roussel écrivait : « L'éphébie est tout autre chose qu'un temps de service militaire. C'est la période de transition entre l'enfance et la participation absolue à la vie sociale... » Le mariage, la participation à la phalange des hoplites, à l'armée ou à la flotte constituent les formes essentielles d'agrégation à la société pour le jeune Athénien.

L'éphébe occupe une place sociale périphérique (*péripolos*), comme le crypte il s'isole dans la brousse ou la montagne. Il accomplit ainsi une action peut-être préparatoire à la vie militaire, mais exactement inverse à ce qu'on attend de la discipline de la phalange. L'éphébie, comme la cryptie constitue l'institution symétrique et inverse de l'institution de la phalange. D'un côté, tout est ordre, de l'autre tout est ruse, désordre, déraison, déloyauté. L'hoplite personifie la culture, le côté du *cuit*, le crypte, le côté de la *nature*, le côté du *cru*. La dis-

tinction existe également en Crète, aux *agélai* (troupeaux) de jeunes gens s'opposent les *hétairieai* (compagnonnages) d'hommes faits. Nombreuses sont en Grèce les survivances d'un époque très ancienne dans les traditions guerrières ou matrimoniales. L'éphébe est en quelque sorte le noir, c'est-à-dire celui qui n'a pas réussi encore l'exploit qui lui permettra de s'asseoir parmi les adultes, par exemple tuer un sanglier sans filet, comme les Mossis d'Afrique orientale chassent le lion à l'arc pour être promus guerriers. L'éphébe est donc anti-hoplite, tantôt noir (comme le *commando*) tantôt travesti (comme l'espion), tantôt rusé. Il est techniquement un combattant armé à la légère qui maintient par-delà l'organisation politique des formes de guerre ante-hoplitiques qui réapparaissent aux périodes de troubles et de subversion.

Une nouvelle dimension de l'histoire, combien attrayante pour nos jeunes explorateurs férus de merveilleux ! Un merveilleux bien proche du *réel*.

R.V.S.

PETIT Paul, **La Paix romaine**, coll. « Nouvelle Clio, l'Histoire et ses problèmes », Paris, PUF, 1967.

L'ouvrage couvre les deux premiers siècles de l'Empire romain, après la bataille d'Actium. L'auteur s'attache à scruter cette période d'apogée selon les méthodes habituellement réservées aux périodes de crise. Réduisant l'histoire politique à des schémas il s'attache surtout, selon la tendance actuelle de cette collection, à l'histoire économique et sociale. Il fait la part large aux travaux, mal connus jusqu'ici, des historiens marxistes. Il révèle ainsi autant de problèmes et de difficultés que les périodes dites difficiles. De *Paix romaine*, il n'y en eut littéralement pas. Il y a encore des guerres impérialistes, même si les nombreuses campagnes d'une armée romaine relativement réduite et envahie par des pérégrins, sont destinées à assurer la sécurité des frontières. L'armée devient de plus en plus provinciale et forme une caste, elle ne se barbarisera qu'au Bas-Empire. Les centurions, bas-officiers, sont l'âme d'une troupe commandée en fait par des amateurs. Le manque d'argent et d'hommes atteste l'épuisement de la force conquérante de l'Empire.

Morte au passage du Rubicon, la République fait place au principal caractérisé par la force de l'administration appuyée sur

une base constitutionnelle. L'*imperium* (proconsulaire ?), la *tribunicia potestas*, la dignité de *pontifex maximus* forment les trois éléments du pouvoir constitutionnel, le reste est occasionnel. César est un nom de famille, Auguste un titre accordé par le Sénat.

La comparaison de la vie moyenne de l'esclave à Rome, 17,5 années et du personnel des temples 58,6, en dit long sur l'aspect social. Sur le plan économique l'Etat n'intervient que très peu. Il se contente des perceptions fiscales. Le régime s'appuie sur l'aristocratie sénatoriale hostile à tout ce qui pourrait limiter ses privilèges. Les sociétés publicaines sont cependant mises au pas. La culture et la circulation du blé, ainsi que les transports, préoccupent les gouvernants dans la mesure où l'annonne joue un rôle politique. La situation matérielle des travailleurs se détériore, ainsi que les conditions de travail.

L'apogée économique de l'Italie se situe au 1^{er} siècle, elle souffre ensuite de la concurrence provinciale. Le producteur réduit les frais, l'élevage se substitue à la culture, l'industrie se replie sur des secteurs de rentabilité moindre mais plus sûre.

Le commerce extrême-oriental et oriental atteint un grand développement. Alexandrie et Palmyre en constituent des foyers. Les produits principaux : ambre, encens, ivoire, poivre et soie. La présence de monnaies romaines nombreuses au Pendjab peut s'expliquer par des achats de coton. La balance commerciale amène des pertes monétaires sous l'empire. Comme un être vivant celui-ci évolue sans cesse. Son étude aussi comme témoigne l'analyse de P. Petit et l'important matériel bibliographique, cartographie et autre qu'il nous propose.

R.V.S.

AUTOUR DE BYZANCE.

DRAGON Gilbert, *Aux origines de la civilisation byzantine : langue de culture et langue d'Etat*, dans *Revue historique*, t. 251, p. 23-56, Paris, PUF, 1969.

Le latin est la langue du pouvoir, elle n'est pas en Orient la langue de culture, qui est le grec. La *partitio* du IV^e siècle a introduit à Byzance une recrudescence d'influence latine, notamment dans le cadre de l'administration. Les hellénisants protestent, ils dénoncent Constantinople, « fausse cité et fausse capitale ». L'hellénisation des cadres politiques rendra à la langue latine

sa valeur de culture, spécialement sous l'angle juridique. Le grec devient langue du pouvoir, mais le latin subsiste comme langue de culture et cette dualité caractérise la civilisation byzantine. Sans que son rôle n'ait été déterminant, il faut reconnaître à l'Eglise chrétienne une influence dans le maintien du grec. Les théologiens orientaux lui reconnaissent plus de subtilité que le latin. Il est assez typique de constater que la latinisation de l'Eglise de Rome d'abord grecque a pu se faire sous l'influence de l'Afrique où le latin était une langue de culture. En devenant la langue de l'Orthodoxie, le grec devient une langue de la légitimité impériale, elle s'oppose aux langues provinciales, comme aux hérésies. Mais cette langue est fortement influencée par le latin tant dans le domaine des institutions que dans la vie quotidienne, du domaine technique.

Une nouvelle civilisation s'est mise en place, dont la langue donne la clé.

R.V.S.

GEANAKOPOLOS D.J., *Byzantine East and Latin West : two Worlds of Christendom in Middle Age and Renaissance*, Oxford, Studies in Ecclesiastical and cultural history, 1966.

Cet ouvrage dénonce quelques fausses interprétations et souligne que :

1. L'Empereur d'Orient n'a pas sur l'Eglise l'influence qu'on lui prête communément, notamment en matière de dogme. La théorie des deux pouvoirs a été mise au point par Justinien, elle n'a été remise en cause qu'accidentellement ensuite. Les papes attribuent à tort aux empereurs l'opposition à la réunification de l'Eglise.
2. L'influence de Byzance n'a pas cessé après 1453, elle s'est maintenue par les colonies vénitiennes et par le rayonnement de la Crète jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

R.V.S.

DAGRON Gilbert, *La « Querelles des images »*, dans *Annales*, t. 23, p. 1347-1350, Paris, 1968.

A propos d'un nouveau volume de *Traux et mémoires*, du centre de recherche d'histoire et de civilisation byzantine, il est souligné que dans la Querelle des Images, c'est l'image du Christ qui justifie ou con-

damne d'un coup toutes les autres images. Ce débat constitue la reprise de toute la réflexion christologique antérieure, l'une monophysite insistant sur l'unité de la personne du Christ au point de confondre en lui les deux autres natures, l'autre nestorienne distinguant deux personnes dans le Christ. En privilégiant le Christ dans sa forme humaine on valorise l'une ou l'autre conception. Ainsi deux orthodoxies se trouvent confrontées l'une positive (iconodoule), l'autre négative (iconoclaste).

On comprend mieux la signification de la **Fête de l'Orthodoxie** qui marque sous le patriarche Méthode le rétablissement du culte des images.

R.V.S.

MOYEN AGE.

DUBY Georges, **L'An mil**, dans coll. « Archives », Paris Julliard, 1967.

A l'image consacrée de l'**An mil** tenant les peuples prosternés dans l'attente de la mort, l'auteur substitue la description d'une époque de renouveau. Après les malheurs du premier millénaire après J.C., l'Occident chrétien se plaît à respirer et son dynamisme éclate. L'archéologie, les chartes, les sources écrites autorisent une approche nouvelle de cette période toute pénétrée de la glorification du Dieu des chrétiens. L'histoire y joue un rôle essentiel : « Bonnes ou mauvaises, toutes les actions qui se produisent dans le monde, par la volonté ou par la permission de Dieu, doivent servir à la gloire et à l'édification de l'Eglise. Mais si on ne les connaît pas, comment peuvent-elles contribuer à louer Dieu et à édifier l'Eglise » (Pierre le Vénérable). Ce temps fut-il celui des moines, comme le prétend l'auteur, où les monastères donnèrent l'occasion d'exprimer les tendances du temps ou, du moins, de privilégier certaines tendances assurées par l'histoire de leur conservation - L'histoire du moyen âge est une histoire toute d'intuition et de clairvoyance pour qui veut rendre compte objectivement du plus grand nombre. Ce sont les attitudes mentales du clergé qui dans ce livre sont mises en évidence.

Ceci nous vaut des textes intéressants sur les études, l'instruction des moines, le visible et l'invisible, l'ordre social, les prodiges du temps : comètes, famines, désordres sociaux, la purification, la Nouvelle Alliance, signe d'une religion d'action.

R.V.S.

LE JAN-HENNEBICQUE Régine, « **Pauperes et Paupertas** » aux IX^e et X^e siècles, dans la *Revue du Nord*, t.L., n° 197, avril-juin 1968, pp. 167-187.

DUFERMONT, Jean-Claude, **Les pauvres d'après les sources anglo-saxonnes du VII^e au XI^e siècle**, Ibidem, pp. 189-201.

Nous avons déjà attiré l'attention sur l'importance du vocabulaire historique L'étude lexicographique adhère à la réalité économique et sociale, dont elle peut être une bonne introduction. Le résumé de ces deux mémoires, présentés à l'université de Lille, publié par la *Revue du Nord* en donne une belle illustration.

A l'époque carolingienne, « pauper » est synonyme de « minus potens », de faibles de condition libre dont la propriété n'est pas suffisante pour résister aux pressions des « potentes », comtes, grands propriétaires, usuriers. On le rencontre particulièrement au nord de la Loire, où la petite propriété est fréquente et où la fertilité permet l'accroissement démographique. Avec la décadence de l'autorité royale à la fin du IX^e siècle, les exactions des « potentes » s'accroîtront et les « pauperes » passeront sous la dépendance des grands.

L'Eglise s'est toujours préoccupée du sort des « pauperes » et a engagé les rois à les protéger. L'autorité royale s'y est employée par devoir et par intérêt : elle a eu souci d'éviter la disparition d'une classe sociale sur qui pèse le service militaire. L'Eglise s'est attachée de deux manières à aider les « pauperes » : l'aumône (la matricule) pour les sédentaires, les hôpitaux pour les errants. Il semble que les matricules n'aient existé que là où on les note déjà à l'époque mérovingienne, c'est-à-dire à l'ouest du Rhin, tandis qu'à l'est de ce fleuve les hôpitaux sont très nombreux, ce qui correspond mieux à une société en état de fixation où les « pauperes » constituaient les colons des terres orientales. La sécularisation des biens du clergé et les invasions normandes, en ruinant les abbayes et les églises, ont compromis les bases matérielles de l'assistance aux « pauperes ». Pour lutter contre les exactions, l'Eglise les a rangées parmi les fautes capitales et a fait de cette assistance une voie d'absolution et de salut.

Jean-Claude Dufermont déduit des textes anglo-saxons la même définition du terme « pauper » : petit propriétaire libre. Partant du postulat discutable — mais, à considérer les sources disponibles, peut-on imaginer une autre méthode statistique — que la fréquence du terme « pauper » dans les

documents atteste le degré de « pauper-tas », Il s'efforce, en deux tableaux, de marquer l'évolution de celle-ci, qui s'aggrave particulièrement au début du VIII^e siècle, à cause de la crise économique due aux guerres civiles, se poursuit en raison des invasions danoises et aboutit à la disparition de cette classe de petits propriétaires libres. Le développement du gouvernement local et l'apparition de la seigneurie s'expliquent dès lors plus aisément. La condition précaire de la paysannerie pauvre ou marginale, exposée aux intempéries, aux épidémies, aux guerres, aux exigences fiscales, aux pressions et exactions des grands — maux auxquels elle succombera, mais qui n'en subsisteront que plus durement — est clairement suggérée à l'aide de la bibliographie disponible.

En face de la pauvreté, l'Eglise anglo-saxonne adopte une attitude morale : la pauvreté est préjudiciable aux pauvres et la richesse aux riches, parce qu'elle les éloigne de leurs obligations religieuses. Les riches laïcs insulaires, s'ils ont opprimé les pauvres, les ont aussi secourus pour assurer leur salut personnel. L'Eglise a lutté contre les abus des puissants par la pression morale que son autorité lui permettait, par la « pénitence tarifiée, taxée », adaptée aux circonstances puis fixée, respectant finalement moins l'esprit que la lettre du pénitentiel.

L'assistance aux pauvres a été assurée principalement par les aumônes imposées par la pénitence taxée. Les difficultés intérieures expliquent que l'Angleterre ne connaissait pas encore l'hôpital pour les pauvres à la fin du IX^e siècle et n'avait pas de matricule. Les Bénédictins y suppléeront au X^e siècle, lors de leur réforme, en organisant des hôpitaux, qui résistèrent à la tourmente des invasions danoises (990-1016). Les Normands, l'archevêque Lanfranc en particulier, apportèrent, avec la réforme grégorienne, un nouvel élan monastique où l'assistance aux pauvres eut une large part. Celle que les laïcs accordèrent librement à cette effort charitable est limitée à quelques membres de la cour et à quelques personnages isolés.

J.P.D.

DESPY Georges, **Villes et campagnes aux IX^e et X^e siècles. L'exemple du pays mosan**, dans la *Revue du Nord*, t.L., n° 197, avril-juin 1968, pp. 145-168.

Reprenant les conclusions de l'historiographie récente sur le commerce mosan aux VIII^e-X^e siècles, en particulier les travaux

de MM. Félix Rousseau et Fernand Vercauteren, l'auteur, après un examen critique, en montre la valeur mais limite la portée de certains arguments : l'espacement géographique régulier des villes mosanes, qui n'est exact que dans la principauté de Liège, le rôle passif des autochtones dans le commerce fluvial et l'importance dominante des marchands frisons affirmés sur des bases fragiles. Il cherche à déterminer la part des campagnes du bassin mosan dans l'animation du négoce fluvial, en s'attachant à l'étude du polyptyque de l'abbaye de Prüm (893), en particulier en ce qui concerne l'alleu de Villance, déjà étudié par MM. Ch.-Ed. Perrin et G. Duby, et le domaine de Tavigny. Il y décèle les signes d'une expansion de l'habitat (défrichements), de la population (beaucoup de manses sont occupés par deux, trois et même quatre tenanciers), de l'économie (paiement en numéraire, rachat d'une partie des corvées, commerce du lin, du fer et probablement de la laine), dont l'abbé de Prüm a bénéficié aussi bien que les tenanciers. Cette constatation se confirme pour le domaine hesbignon de l'abbaye de Prüm et pour celui de l'abbaye de Lobbes. L'existence de marchés ruraux à Saint-Hubert, à Bastogne, à Fosses, à Nivelles, confirme la réalité d'échanges ruraux, qui ne pouvaient qu'être reliés à ceux de Maastricht, de Visé, de Huy, de Dinant, par une circulation routière attestée pour cette époque à travers l'Ardenne et la Hesbaye. On ne peut que constater avec intérêt qu'après R. Latouche, G. Despy, ainsi d'ailleurs que F. Vercauteren (*Cahiers Bruxellois*, 1967, pp. 117-140) se rallient à la théorie soutenue jadis par L. Verriest (*Revue de l'Université de Bruxelles*, 27^e année, 1921-1922, pp. 279-326) à propos de l'origine des villes.

Ce bel article mérite toute l'attention de nos collègues parce qu'il étudie et signale des textes utilisables en classe, il les situe dans l'apparat critique et bibliographique indispensable à leur utilisation correcte.

J.P.D.

NAZET Jacques, **L'apparition des chartes-lois dans le comté de Hainaut : Soignies (1142)**, dans les *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. VI, 1968, pp. 85-125, I III.

Note sur la traduction romaine de la charte-loi de Soignies, *Ibidem*, pp. 127-132.

On sait l'importance des chartes rurales, comme des comptes seigneuriaux, pour l'é-

tude des structures agraires médiévales et modernes. Léo Verriest a jadis étudié les chartes-lois du Hainaut, en a fixé la chronologie, la signification juridique et montré à la fois les limites et les richesses. Il eût été ravi de voir un jeune chercheur du F.N.R.S. se consacrer à celle que, dans l'état actuel de nos connaissances, on peut considérer comme la doyenne d'entre elles. On n'en a malheureusement pas conservé l'original. L'auteur donne l'édition critique parallèle de la confirmation accordée en 1200 par le comte Bauduin V de Constantinople et la traduction romane, que l'étude philologique à laquelle il s'est livré permet de dater de la deuxième moitié du XIII^e siècle ou du début du XIV^e. Après un examen diplomatique de la confirmation de 1200, il ne décèle aucune suspicion ni dans le formulaire, ni dans le contenu, ni dans la datation, ni dans la liste des témoins. Il n'a pas éclairci avec certitude la raison pour laquelle c'est le comte qui a accordé la charte-loi à la communauté d'un alleu du chapitre de Soignies : ce n'est pas en qualité d'avoué puisqu'il ne le deviendra qu'au début du XIII^e siècle ; ne serait-ce pas plutôt la « conséquence de la dignité comtale... une manifestation du pouvoir exercé par le prince sur l'ensemble du territoire hennuyer » en vertu d'une « *ditio* attestée depuis les environs de 950 » ? Les bénéficiaires de la charte-loi sont les bourgeois, les étrangers et les saints. Il n'est question ni des nobles ni des ecclésiastiques, qui relèvent de droits et de juridictions particulières. Les serfs sont exclus du bénéfice du privilège, ce qui confirme la thèse soutenue par Léo Verriest, mais que Jacques Nazet s'applique à nuancer, selon laquelle les chartes-lois n'ont pas modifié la condition servile. Après l'analyse du document, l'auteur montre la contribution qu'il apporte à l'émancipation rurale, en mettant un terme à l'arbitraire seigneurial par une convention claire et précise, par l'affranchissement de la taille et probablement de la mainmorte et du formariage, par des garanties diverses contre les exactions injustes, les poursuites judiciaires sans preuve, par la liberté de quitter la seigneurie, ... mais il remarque que des obligations subsistent (une taxe personnelle de deux sous l'an, le service d'ost) et que sont laissés sous silence, donc non réglementés, ce qui concerne certaines contraintes antérieures, comme les corvées et les banalités, et les institutions de la communauté. Comme on n'en était alors qu'au début de l'émancipation rurale, il faut conclure que les li-

bertés sonégiennes sont déjà importantes en 1142. Une belle étude, un dossier bien au point pour les professeurs du Hainaut et d'ailleurs.

J.P.D.

GUENEE Bernard, Espace et Etat en France médiévale, dans *Annales*, t. 23, p. 744-758, Paris, 1968.

Notre vision actuelle des choses nous trompe bien souvent sur la réalité passée. Cet article vient à propos rappeler que si dès le moyen âge, la bureaucratie parisienne était convaincue que la puissance royale devait passer par Paris ou s'effondrer, le roi jouit d'une large assise personnelle dans les provinces dont il est le seigneur. En respectant les autonomies locales, il s'assure du loyalisme des officiers du lieu. Loin d'une centralisation géographique, il poursuit tout au plus une centralisation institutionnelle souvent réduite au contrôle. Pour être moins expéditive que la décision centrale, cette forme d'autorité est efficace pour maintenir la cohésion de l'édifice monarchique.

R.V.S.

LANHEERS Yvonne, Crimes et criminels au XIV^e siècle, dans *Revue historique*, t. 250, p. 325-338, Paris, PUF, 1968.

Comprendre l'homme du passé est aussi essentiel que de comprendre l'homme d'aujourd'hui dans les diverses manifestations de ses civilisations. Ainsi démystifie-t-on l'histoire et se garde-t-on d'y trouver de faux arguments et de fausses justifications.

L'analyse de bien rares documents de la pratique judiciaire médiévale s'avère ici précieuse pour décrire le revers de la vie chevaleresque. Société fruste, versatile, impudente, naïve, passionnée, méfiante envers l'autorité que révèlent ces registres criminels mais peut-être criminelle dans le chef de ses représentants en raison de tous ses caractères ? L'observation de sociétés actuelles, autrement structurée que la nôtre ne nous donnerait-elle pas des éléments de solution ?

R.V.S.

DUFOURCQ Charles Emmanuel, Berbérie et Ibérie médiévale : un problème de rupture, dans *Revue historique*, t. 240, 293-324, Paris, PUF, 1968.

Tentative de démontrer non sans originalité que l'arabisation, partant l'islamis-

tion du Maghreb résulte du repli en Afrique du Nord des Andalous. L'Espagne demeura, en effet, pendant le Moyen Âge le principal foyer de culture islamique. Les flux et reflux de la *reconquista* en définissant la frontière entre chrétiens et musulmans contribuèrent à valoriser l'exclusivisme national des deux religions. Celles-ci avaient, en effet, cohabité assez étroitement à partir du VIII^e siècle. L'Afrique du Nord conserva longtemps des influences chrétiennes, comme elle conserva des influences romaines. L'*alfariqi* ou *al-latini al-afariqi* était communément parlé au XIII^e siècle dans la région de Gabès et de Gafsa. Les communautés chrétiennes d'Afrique n'ont pu bénéficier par la reconquête des avantages religieux des chrétiens d'Espagne. Comme dans l'Espagne musulmane, l'architecture du Maghreb conserve les influences romaines qui s'affirment aujourd'hui encore au Maroc par le plan des villas rurales, dans les oasis où se retrouve la maison à impluvium, dans le *qsar* (*caesar* ?) dont le plan est celui du *castrum*, dans le *tighremt* à quatre tours d'angle sur le modèle du *castellum*.

Jusqu'au XX^e siècle, le calendrier julien restera le calendrier agraire des Marocains, tant berbères qu'arabisés, avec les noms latins à peine déformés. La plupart des termes d'agriculture sont d'ailleurs de souche latine. Le Monde antique se survit dans les usages malgré l'Islam. Combien apparaissent dès lors fondées les thèses nouvelles concernant le peu d'influence de l'invasion hilalienne dans le processus d'arabisation et l'importance des facteurs socio-économiques dans l'évolution de toute chose.

R.V.S.

ASHTOR E., *Essai sur l'alimentation des diverses classes sociales dans l'Orient médiéval*, dans *Annales*, t. 23, p. 1017-1053, Paris, 1968.

Depuis longtemps des bulletins traitent dans les *Annales* de la vie matérielle et des comportements biologiques. Ils constituent une source précieuse pour les artisans d'un enseignement rénové de l'histoire. Celui-ci, le n° 16, apporte une foison de données. Elles nous apprennent que le froment l'emporte en Orient sur le riz, que l'orge y apparut après les Croisades, les Européens faisant de celui-ci leur provende habituelle, avec le seigle ou le méteil jusqu'après la Peste Noire à partir de laquelle les baux furent libellés en froment, indice d'une mutation alimentaire dans nos régions occi-

dentales. L'huile d'olive constitue un luxe en Orient consommateur de produits, plus frustes tels que le sésame, la rave, la laitue, le colza (semences). Le sucre était connu en Egypte dès le X^e siècle par la culture de la canne dont on extrait le candi (*al-kand*) ou sucre blanc. La production tomba au XV^e siècle par suite de la grande crise économique de ce temps.

Les types d'aliments sont soit très doux, soit très salés, soit des viandes très épicées ou préparées avec des fruits, secs notamment (amandes, pistaches). En général la classe populaire est sous-alimentée et se contente de pain grossier, de poisson, de légumes, de dattes. La situation alimentaire s'améliore après la Grande Peste, du XIV^e au XV^e siècle, le nombre de calories passe de 1154 à 1930 en Syrie. En Egypte, la progression passe de 1087 calories à 1930, du XI^e siècle au XV^e.

C'est dans le courant du moyen âge que la consommation du porc disparaît des menus occidentaux. Si la consommation de viande est plus éclectique en Occident, son poids n'est pas tel qu'il représente une situation meilleure de l'alimentation de l'Occidental, du moins dans les classes inférieures. Le nombre de calories ne dépasse pas pour lui 2000, soit l'équivalent de l'alimentation du paysan indien d'aujourd'hui (1880).

Les conséquences démographiques furent plus désastreuses en Orient par suite d'un facteur psychologique. En Occident les populations luttent pour la reconnaissance de leur droit ; en Orient, écrasées par les charges féodales, elles succombent davantage aux épidémies favorisées par la chaleur du climat. Les voyageurs sont effrayés de la décrépitude physique et matérielle des Egyptiens et de leurs villes aux temps modernes.

La faim, une lutte perpétuelle, ...un personnage historique trop ignoré !

R.V.S.

COLONISATION ET DECOLONISATION.

VALENSI Lucette, *Esclaves chrétiens et esclaves noirs à Tunis au XVIII^e siècle*, dans *Annales*, t. 22, p. 1267-1284, Paris, Colin, 1967.

La course constitue une ressource importante de la Tunisie au XVIII^e siècle, elle fournit notamment les esclaves d'origine méditerranéenne et circasienne. Les armateurs ne sont pas les seuls bénéficiaires de

l'entreprise. Les banquiers majoraient de 13 à 15% le prix de la rançon payée au Bey. Les marchands français, italiens ou juifs, le Consul de France lui-même, ne dédaignent pas ce type d'opération.

L'armement en course est compris comme une opération commerciale. On s'associe pour une campagne, comme on s'associe pour trafiquer des marchandises. Les bénéfices sont partagés en fin de campagne. Elle n'en conserve pas moins l'allure d'une guerre invoquant notamment le prétexte religieux.

R.V.S.

SARAIVA Antonio, Le père Antonio Vieira S.J. et la question de l'esclavage des noirs au XVII^e siècle, dans Annales, t. 22, p. 1289-1309, Paris, Colin, 1967.

Pour le père jésuite, les Portugais sont coupables d'avoir introduit l'esclavage des Africains, car les hommes sont égaux selon la loi de Dieu. C'est d'autant plus grave que si on compare les Indiens et les Noirs, ceux-ci sont plus doués et plus civilisés que les Indiens que l'on a libérés. Il affirme cependant que Dieu a permis l'esclavage des noirs pour assurer leur salut. Tous les nègres importés au Brésil doivent se présumer esclaves légitimes ; se soustraire à l'esclavage, c'est succomber au péché mortel. L'économie du Brésil dépend absolument du travail des noirs de l'Angola. Ainsi la traite des noirs est légitime.

Rappelons que à l'origine de la traite il y a la notion de guerre juste menée par les Portugais contre les infidèles. Cette notion valable pour les pays musulmans fut, abusivement, étendue aux pays d'Afrique noire. Un bref du 16 juin 1452, de Nicolas V accorde, en effet au roi de Portugal la faculté de conquérir, envahir, attaquer et subjuguier tous les territoires au pouvoir des Sarrasins, païens et infidèles et ennemis du Christ, ainsi que la faculté de réduire en esclavage tous les habitants de ces royaumes.

En 1512, les lois de Burgos créent dans le droit civil le principe de la liberté des Indiens. Un bref du 29 mai 1537, appuyé par la bulle du 2 juin 1537, flétrit ceux qui priveraient les Indiens de leur liberté et de leurs biens, il interdit absolument l'esclavage pour quiconque, quelles que soient sa race ou religion. Ce fut confirmé par les *Leyes nuevas* en ce qui concerne les Indiens. La bulle pontificale fut obéie pour les autres. Les lois espagnoles furent étendues au Brésil sur les conseils probables des jésuites.

Consulté sur la légitimité du commerce d'esclaves noirs, Francisco de Vitoria, théologien réputé, répondit en substance « Qu'ils ferment les yeux et qu'ils agissent comme tout le monde », le plus grand bien qui puisse arriver aux noirs c'est de devenir chrétiens. Les jésuites se livrent à ce commerce. L'un d'eux écrit : « Nous qui sommes ici depuis quarante ans et qui comptons parmi nous des pères très doctes, nous n'avons jamais considéré illicite ce trafic. Les pères de la province du Brésil non plus, et il y eut toujours, dans cette province-là, des pères éminents par leur savoir. Aussi, nous-mêmes et les pères du Brésil, nous achetons ces esclaves-là sans aucun scrupule ». Certains s'indignent contre ce trafic. On a vu l'opinion de Vieira qui condamne les mauvais traitements, mais accepte l'esclavage.

R.V.S.

A signaler les ouvrages suivants : SIO A., *Interpretation of Slavery : the slave status in the Americas*, dans *Comparative studies in society and history*, t. 7, 1965, soulignant les particularités propres à l'esclavage anglo-saxon et latino-américain. DEBIEN G., *Plantations et esclaves à Saint-Domingue*, Dakar, 1962, étude de deux domaines sucriers dans la période 1750-1803. On pourra suivre dans les faits la condition des esclaves noirs dans leur vie de tous les jours. La condition du trafic d'esclaves en Amérique du sud est illustrée par l'ouvrage de ASSADOURIAN Carlos, *El trafico de esclavos en Cordoba, de Angola a Potosi*, Cordoba, Université nationale, 1966.

DELUMEAU Jean et RICHARD Jean, *Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'Océan indien*, dans *Annales*, t. 23, p. 823-843, Paris, 1969.

La réunion à Beyrouth en 1966 d'un Congrès international d'histoire maritime vient d'apporter quelques éléments de démystification de légendes trop souvent véhiculées par les manuels. Ainsi les soi-disant richesses d'Orient. La soie de Cathay (Chine) est de bien moins bonne qualité que celle du Moyen Orient, une balle de drap des Flandres vaut plusieurs balles de poivre. C'est vers l'Ouest qu'afflue l'or d'Orient. L'Egypte est aux prises avec la pénurie de fer. Les interdits du pape touchant la fourrure de fer aux pays soumis au sultan sont tournés par les Génois et les Vénitiens. Ceux-ci dénoncent le trafic d'esclaves qui alimente les armées en janissaires et en mamelucks, effectué par les Génois, mais ils livrent du fer pour leur fabriquer des armes.

Les marchands du golfe Persique, voire de l'Océan indien sont bien davantage des Iraniens que des Arabes.

L'existence de comptoirs romains dans la péninsule indienne est archéologiquement démontrée. Des marchands gréco-romains étaient reçus dans ces régions.

Il est difficile de ne pas croire à une influence des techniques chinoises sur le progrès occidental, notamment touchant l'art de la navigation, mais on continue à s'interroger sur les intermédiaires.

R.V.S.

BETTELHEIM Charles, L'Inde indépendante, Paris, Colin, 1962.

L'ampleur du sous-développement de l'Inde apparaît dans la condition d'une population en croissance rapide (30%) depuis le début du siècle et représentant 72% d'agriculteurs, en présence d'un accroissement des rendements agricoles de 12% seulement. Le rendement à l'hectare est de 6,6 quintaux pour le blé, 11 pour le riz paddy. Le sous-équipement technique se complique d'un élevage pléthorique sans utilité. La rente du sol représente 30 à 40% même pour des tenues si réduites que leurs occupants restent inoccupés 2/3 de l'année. La pauvreté les confine ainsi dans leur condition fautive d'imagination.

La population urbaine est marquée par l'influence du capitalisme qui introduit un processus de prolétarianisation. L'influence des propriétaires fonciers dans les structures gouvernementales explique la timidité des réformes agraires. La croissance industrielle dépasse de loin le taux de croissance agricole, mais le drame reste la surpopulation due à une démographie galopante.

R.V.S.

AYACHE Germain, Le sentiment national dans le Maroc du XIX^e siècle, dans Revue historique, t. 250, p. 393-410, Paris, PUF, 1968.

Il est de l'ordre de la colonisation d'avilir le colonisé en dépréciant ses valeurs. Il n'y a pas qu'aux Pays-Bas du XVI^e siècle que les patriotes furent appelés « Gueux ». Jusqu'il n'y a guère, ils n'étaient pas rares les textes comme celui-ci extrait d'une thèse de doctorat de Paris de 1906 : « La société marocaine n'est qu'une mauvaise réunion de tribus... Chez elle, l'idée de nationalité est aussi absente que celle d'obéissance à un chef commun ».

Identifier l'idée nationale à l'obéissance envers un chef commun, voilà bien une idée occidentale européenne. Ne se définirait-elle pas plutôt par son effet sur l'ensemble des populations d'un pays pour les conduire à agir puis à réagir en masse, au lieu de réagir et d'agir de façon séparée, par groupe, par tribus, par clan ou par individu. Elle se définit par ce qui en fait une force historique, objective. « Xénophobie », « fanatisme », « hostilité aux réformes », autant de manières qui caractérisent le sentiment national sous la plume des Occidentaux. Un exemple d'adaptation sémantique : « Ce prince (Moulay Abderrahman) ..., comme tous les chefs de l'islamisme, n'est fort qu'en s'appuyant sur les préjugés du culte dont il est le pontife et d'où émane toute sa puissance. Il ne commande efficacement qu'en obéissant d'abord à la foi des zélés musulmans, pour recevoir en retour et leur soumission et le pouvoir absolu que chacun d'eux attribue au chef de la religion... ». Il n'est ici que de remplacer dans ce texte « les préjugés du culte » par « le sentiment national » et d'y substituer « l'élan patriotique » à « la foi des zélés musulmans » pour que l'existence d'une conscience nationale apparaisse, différente sans doute de celle conçue par les Européens occidentaux du XX^e siècle. Mais serait-elle très différente du sentiment national français à l'époque où Jeanne d'Arc faisait sacrer le Roi ?

R.V.S.

BIANCO Lucien, Les origines de la révolution chinoise, Paris, Gallimard, 1967.

Livre d'une rare densité et d'une grande clarté.

La Chine a ressenti profondément l'humiliation de la présence étrangère. La déchéance commence avec le XIX^e siècle : renversement de la balance commerciale sous l'effet des importations d'opium dont l'augmentation ne cesse de croître, 30.000 caisses vers 1836, 96.000 vers 1873 ; destructions massives à l'époque des Taïpings (1850-1878) ; franchises accordées aux étrangers ; aliénation des douanes ; effondrement du commerce extérieur, des transports traditionnels, de l'industrie textile ; contributions militaires énormes ; endettement passant de 200 millions de dollars d'argent en 1911 à 800 millions en 1924 ; calamités naturelles répétées et catastrophiques, peut-être dues à l'érosion des hautes terres par suite de la plantation de maïs ; extension de la culture de l'opium destinée

à alimenter les caisses des militaires. L'étranger et sa politique est responsable de ce recul brutal.

La révolution populaire s'inscrit dans une tradition chinoise, elle identifie patriotisme et révolution sociale. Les communistes chinois ont bien compris qu'il était nécessaire de s'adapter à la nature des choses chinoises et de rejeter tout dogmatisme.

R.V.S.

FOHLEN M., *Les Noirs aux Etats-Unis*, coll. « Que sais-je ? », Paris PUF, 1965.

La mise en valeur des colonies anglaises d'Amérique s'est réalisée sous le signe de la servitude. Celle des « engagés » blancs d'abord, celle des Noirs ensuite. L'Angleterre est l'instigatrice et la bénéficiaire du système contre lequel des réactions se manifestent dans les colonies mêmes par crainte d'une invasion noire. Réticents d'abord, les propriétaires d'esclaves encouragent la christianisation des esclaves maintenant néanmoins dans leur condition. L'abolition légale du trafic en 1808 a entraîné la création de haras d'esclaves.

Au XIX^e siècle, l'émancipation vient d'un double mouvement de révolte des esclaves et d'abolitionnisme résultant de courants humanitaires détestés par les Sudistes mais aussi par beaucoup de Nordistes.

Les John Brown, les Henry Thoreau sont rares au total. Aussi la Guerre de Sécession en mettant fin à l'esclavage n'a-t-elle pas résolu le problème noir. Notons que pendant quelques années les Noirs ont participé activement aux affaires politiques, notamment en Floride, Alabama, Louisiane, Mississippi, Caroline du Sud. Ils en ont été écartés dans la suite en raison de la collusion des industriels du Nord et des planteurs du Sud dont les premiers avaient besoin pour la Reconstruction. En raison du relèvement rapide du Sud, les Noirs tombent sous la tutelle économique des Blancs capitalistes. La main-d'œuvre noire, bon marché, est essentielle, on brisera la possible union des Noirs et des Populistes de la fin du siècle. La ségrégation s'intensifiera lorsque l'impérialisme yankee aura assujéti Cuba et les Philippines, peuplées d'hommes de couleur. Le désarroi des Noirs se manifeste par leur mythologie aberrante, leur vaine tentative de « se blanchir ». Une prise de conscience se manifeste par la conquête des droits civiques en cours, mais le problème reste économique : il y a deux fois plus de chômeurs noirs que de blancs.

R.V.S.

FABRE M., *Les Noirs américains*, Paris, A. Colin, 1967. Coll. U.2.

Analyse de la situation des Noirs aux Etats-Unis d'Amérique sous de multiples aspects.

Aspects historique : Les premiers Noirs des E.U., libres, compagnons des explorateurs, l'esclavage et la traite, les révoltes d'esclaves, l'émancipation ratée après la guerre de Sécession, les violences du K.K.K. la grande migration vers le Nord, l'urbanisation et l'industrialisation, l'accélération de ce processus au cours de la 1^{re} et surtout de la 2^e guerre mondiale, la libération de l'Afrique déclenchent la lutte pour l'égalité et amènent une psychologie nouvelle : la fin de la peur et la revendication de la négritude.

Aspect économique et social : La pauvreté, le chômage, la discrimination dans l'emploi, la ségrégation scolaire et résidentielle, l'impossibilité d'exercer le droit de vote, la partialité de la justice, la répression policière maintiennent le Noir au bas de l'échelle sociale et font de lui un citoyen de 2^e classe.

Aspect révolutionnaire : mais l'évolution historique débouche aujourd'hui sur une situation nouvelle. Et c'est l'analyse de tous les facteurs de la résistance noire (églises, presse de couleur, littérature, arts, sports) et de la révolution noire (négritude, leaders, groupements, mouvements).

Aujourd'hui, c'est le dilemme : intégration ou séparation.

Une anthologie (43 textes anglais), une bibliographie de 150 titres (ouvrages de références, histoire, sociologie, révolution et culture noires), des références pour une discographie et des films documentaires complètent fort heureusement cet excellent travail.

M.A.

PREMIERE GUERRE MONDIALE.

SCHERER André et GRUNEWALD Jacques, *L'Allemagne et les problèmes de la paix pendant la première guerre mondiale*. Documents extraits de l'Office allemand des Affaires étrangères, Paris, P.U.F., 1966.

A propos du retour de Lénine en Russie en 1917, il semble démontré qu'il fut le résultat d'un concours heureux de circonstances et non le résultat d'un complot ma-

chiavélique. L'initiative revient aux réfugiés russes de Suisse qui réclament des sauf-conduits pour rentrer dans leur pays par l'Allemagne. Ils ne peuvent le faire par les pays de l'Entente qui connaissent leurs sentiments pacifistes. Ils proposent d'intervenir dès leur retour en Russie pour la libération des prisonniers allemands. L'avis très favorable de la légation d'Allemagne à Berne est confirmé par le haut Etat-Major. Lénine rentre donc en Russie sans avoir eu de contact politique avec les Allemands. Ceux-ci n'attendent rien d'une révolution en Russie. Ils mettent leur espoir dans un désengagement de ce pays moyennant des compensations sérieuses pour l'Allemagne. Dans l'attente de la négociation on temporise et on laisse faire les « comités de soldats » qui fraternisent sur le front de l'Est.

Concernant la politique belge de l'Allemagne, celle-ci désire s'assurer le contrôle de la côte flamande, celui des chemins de fer et du port d'Anvers, le droit de passage pour leurs armées. Deux Etats doivent cohabiter dans le futur royaume, l'un flamand dont Bruxelles défrancisée serait la capitale, l'autre wallon, capitale Namur. L'influence des Wallons (*Verwelschung*) doit être éliminée.

Curieuse coïncidence avec certains points de l'actualité !

R.V.S.

ISNENGI Mario, *I vinti di Caporetto*, Padoue, Marsilio, 1967.

La grande masse des soldats italiens de la Grande Guerre était composée de deux types d'hommes : ceux pour qui la patrie était le bourg ou tout au plus la province, résultat de dix siècles d'esclavage ; et ceux pour qui la patrie était le monde, résultat de cinquante ans de prédication évangélique internationaliste.

Le patriotisme reste une catégorie vide ; aucune adhésion consciente à la guerre et à ses objectifs : « Le peu qu'a fait le soldat, il l'a fait parce que monsieur le lieutenant le lui avait dit ». Caporetto ne sera que la rupture de cette soumission, la fin toute momentanée de cette passivité, l'effondrement provisoire de l'ordre.

On peut penser que Caporetto apparaît comme une sorte de révolution, comme une sorte de jacquerie, une expression de la lutte des classes dont 1917 a donné d'autres témoignages.

R.V.S.

DESEES Julien, *Les jeux sportifs de pelote-paume en Belgique du XIV^e au XIX^e siècle, aperçus historiques, récits anecdotiques, évolutions*, Bruxelles, 1967, 206 p., 33 ill., prix : 176 fb. (en vente chez l'auteur : 3, square de Biarritz, Bruxelles 5 - C.C.P. 46.32.27.).

M. Julien Desees est un sportif qui, depuis plusieurs années, s'intéresse à l'histoire de ses jeux et sports favoris. Il a constitué une abondante bibliographie et il a fait des dépouillements dans de nombreux dépôts d'archives. Il se propose d'écrire l'histoire des jeux de balle depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Son premier ouvrage est centré sur les jeux de pelote-paume en Belgique du XIV^e siècle. L'auteur a lui-même conscience des limites de ce premier travail. Il le considère comme une « ébauche ». Celle-ci était d'autant plus difficile qu'il n'existe pratiquement pas de monographie régionale sérieuse sur le sujet et que, très souvent, l'auteur a dû aller directement aux sources.

Le jeu de paume dont les documents font mention dans notre pays à partir du XIV^e siècle est l'ancêtre des jeux de tennis, de balle pelote et de petite balle au tamis. Deux types principaux de ce jeu sont pratiqués à partir du XV^e siècle : la courte paume, jouée en salle avec utilisation d'un « toit », pratiquée surtout par les nobles et même par les familles princières (par exemple Philippe le Beau), et la longue paume beaucoup plus populaire. Dès le XV^e siècle la paume se joue par équipes et les règlements esquissent les traits essentiels des jeux actuels. La courte paume disparaît presque totalement au cours des siècles tandis que la longue paume se diversifiera suivant les régions, les influences économiques ou sociales et les techniques utilisées (aspect de la balle, utilisation du gant ou de la raquette...). Au cours du XIX^e siècle les jeux de pelote-paume deviennent de plus en plus des sports athlétiques : équipes permanentes, esprit de clocher, influence de la paume espagnole et française. Le jeu de petite balle au tamis est le plus pratiqué en Belgique mais il est de plus en plus concurrencé par la balle pelote. C'est aussi à cette époque que s'établit l'organisation actuelle des rencontres : entrées payantes, sociétés privées, culte de la vedette, introduction de l'influence commerciale... L'étude se termine au début du XX^e siècle avec la formation

des fédérations belges de jeu de balle. L'auteur examine aussi la diffusion du jeu de paume à travers la Belgique et souligne qu'il n'était pas ignoré en pays flamand comme on l'a écrit avant lui. Toutefois, à partir du XIX^e siècle, le jeu de balle est surtout pratiqué dans le Hainaut et est beaucoup plus répandu en Wallonie qu'en Flandre. L'auteur étudie le jeu de balle région par région en insistant sur la place occupée par le Borinage, le Tournaisis, les pays d'Ath et de Chimay, le Brabant Wallon et Bruxelles, les régions de Charleroi et de Namur.

On peut critiquer certains aspects de ce travail : des lacunes dans les références, le manque de clarté dans les distinctions entre les diverses sortes de jeux, la faiblesse des explications sociologiques ou économiques. Toutefois, il faut souligner surtout la nouveauté de cette étude, la richesse et l'importance de la documentation mise en œuvre, ainsi que de nombreuses perspectives de recherches. Les professeurs d'histoire y trouveront des documents pour leurs leçons. Les textes régionaux susciteront surtout l'intérêt des élèves. Ils sont souvent révélateurs de situations économiques ou sociales, voire même de certains faits politiques. A ce titre, ils peuvent s'intégrer dans les programmes.

En conclusion, voilà un livre sur un sujet nouveau qui attire l'attention sur l'histoire des jeux et des sports populaires et qui présente beaucoup de documents utiles.

J.P.D.

LELIEVRE (G.A.) et VAN OVERSTRAETEN (D.), *Topographie de la ville de Saint-Ghislain au XVI^e siècle*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 66, 1965-1967, pp. 313-342, 8 pl. h.-t., Mons, 1967.

On sait l'intérêt de l'étude de la topographie urbaine pour la compréhension du passé économique, social et militaire de nos cités. On l'a encore constaté récemment lors de la publication par le Centre Pro Civitate des « Plans en relief des villes belges levés par les ingénieurs militaires français ». Ainsi cette étude est-elle particulièrement bienvenue, d'autant plus qu'elle se réfère à une époque ancienne en ce qui concerne la cartographie.

Saint-Ghislain est plus favorisée que la plupart des villes de cette importance : outre le plan de Jacques de Deventer et les gouaches de l'album de Croy (1598,

Oesterreichische Nationalbibliothek de Vienne), dont la plupart des villes du Hainaut bénéficient, elle a conservé deux plans de 1503-1504 et celui que Pierre Le Poivre a établi à la fin du siècle. Les auteurs en font une édition critique, une analyse, et en tirent une description méthodique de la ville au XVI^e siècle : cours d'eau, fortifications, ponts intérieurs, marché, rue, moulins, abbaye, église Saint-Martin, édifices publics et privés, faubourgs et viviers de la banlieue, les rapprochant des vestiges subsistants.

Quel magnifique matériel intuitif à rapprocher des textes encore disponibles, les professeurs saint-ghislainois n'ont-ils pas désormais à leur disposition, et cela présenté avec une bonne bibliographie bien à jour ! On ne peut qu'envier leur chance et en tirer parti pour des comparaisons ou des analogies.

J.P.D.

TRIVIERE-FALAU Annie, *La vie et l'œuvre littéraire du Montois Gilles-Joseph de Boussu, dans Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 1965-67, t. 66, pp. 79-128.

L'écrivain et historien Gilles-Joseph de Boussu, né en 1681, appartenait à une famille montoise de hauts fonctionnaires et de magistrats. Formé chez les Jésuites et à l'université de Louvain, il fut homme de fief du comté de Hainaut (1709 et 1729), membre de fondations charitables, échevin de Mons (1715-16, et 1737-38-39), membre du Conseil de ville, payeur des rentes (1716) et député aux Etats de Hainaut (1732-33). A côté de cette carrière politique, de Boussu a accompli toute une œuvre littéraire et historique. L'auteur analyse successivement les tragédies, une comédie et un livret d'opéra.

Dans cette œuvre théâtrale il apparaît comme le médiocre imitateur des grands dramaturges du XVII^e siècle. L'auteur signale aussi les écrits historiques de Boussu : une « histoire de la ville de Mons... », une « histoire de la ville de Saint-Ghislain... » ou encore une « histoire de la ville d'Ath... »

Des manuscrits autographes de Boussu sont conservés à la bibliothèque de Mons. Ce travail apporte d'intéressantes précisions sur la personnalité d'un des plus anciens historiens du Hainaut.

J.P.D.

DEROISIN Sophie, Le Prince de Ligne,
Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1966.

« Pour suivre ce fils de Mercure, ce type parfait de Cémeau, il suffit de courir, et l'air est bien son élément ! » La phrase, empruntée à l'introduction, donne le ton du livre. Il s'agit plus ici d'un divertissement à propos de Charles Lamoral Joseph, prince de Ligne que d'une authentique biographie. Non que les faits rapportés ne soient pas authentiques, mais parce que sous couvert d'originalité on a mis l'accent sur tout ce qu'avait de contradictoire la figure de cet homme, intelligent, dynamique, mais perverti par l'éducation d'une société qui n'est plus de son temps et qui épuise dans une vie de façade les ressources d'un talent qui aurait pu s'employer plus efficacement. « Mes amis, pleurons le dernier des chevaliers français », du chevalier certes, il a la fidélité inconditionnelle et l'étroitesse de vision.

Il n'a rien compris aux aspirations populaires, mais il s'attache le bon peuple par la charité fastueuse. Il juge d'un trait sûr les grandes figures de son temps : Joseph II notamment, mais il ne voit pas les causes de la Révolution française.

Napoléon l'hypnotise sans se l'attacher. Peut-être n'admire-t-il que la puissance qui s'exprime par l'empereur et qu'il n'a pas pu lui-même exprimer autrement que par les moyens légers que lui accordaient les souverains auxquels il est attaché.

Au total un belle image de la futilité d'une époque inconsciente, dans un style parfois chaotique. Une notation qui pourrait réconcilier avec l'auteur : « Une histoire de la police secrète reste à écrire, les uns attribuant le remarquable système occulte autrichien aux Jésuites, les autres à l'organisation policière napoléonienne. J'y verrais, pour ma part une tradition bien plus ancienne : le carrefour de la délation vénitienne et de l'inquisition ottomane. Appareil de surveillance du Grand Sérail, si parfait, qu'il était encore en usage, combiné des relents de l'Oqhrana tsariste, dans tous le Balkan, jusqu'à ces dernières années ». Ceci peut expliquer certains aspects, tant critiqués, des régimes de l'Est.

R.V.S.

DUCHESNE Albert, Au service de Maximilien et de Charlotte : L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867, 1^{re} partie, Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire, 3, Cinquantenaire, Bruxelles 4, 1954, 328 pages.

Cet ouvrage présenté en 1956 comme thèse de doctorat à la faculté de philosophie et lettres de l'Université Libre de Bruxelles, a été mis à jour jusqu'aux premiers mois de 1967.

L'enquête bibliographique comprend près de 90 pages et est très fouillée.

Monsieur DUCHESNE y parle des sources d'archives, des sources inédites et des sources éditées. Il parle ensuite de l'intervention française au Mexique, afin de replacer l'organisation et le recrutement de la légion belge. Après avoir analysé les problèmes posés par la création de la légion, les réactions en Belgique et à l'étranger, l'auteur nous parle de l'opinion publique en Belgique à travers la presse et les partis.

Il termine par les réactions à l'étranger, sur le plan diplomatique et sur le plan de la presse internationale. Monsieur DUCHESNE, à travers la presse internationale, s'aperçoit que souvent notre légion fut maltraitée par les publicistes de l'époque. Il s'agit tout de même de faire remarquer ici comme le fait l'auteur qu'aucun Etat, à l'exception peut-être du Mexique de Juarez, ne paraît avoir été dupe de certaines apparences. La neutralité belge n'était pas engagée ou simplement compromise. En fait foi la totale absence de véritables interventions diplomatiques à ce sujet.

Cet ouvrage, très fouillé, dont nous n'avons eu l'occasion de lire que la première partie, peut apporter aux professeurs d'histoire un point de vue nouveau sur l'empire de Maximilien et de Charlotte au Mexique.

J.D.

REVUES REÇUES.

Revue du Nord, tome II, n° 200, janvier-mars 1969 (secrétariat : 9, rue Auguste Angellier, Lille).

G. SIVERY, Recherches sur l'aménagement des terroirs des plateaux du Hainaut-Cambrésis à la fin du Moyen Age.

B. DELMARE, L'Hôpital Saint-Jean-Baptiste d'Aire-sur-la-Lys dans la première moitié du XV^e siècle.

C.E. CLAEYS, Les retraits de frarouseté et d'esclàche dans l'ancienne coutume de la ville de Lille.

Ch. DEREINE, Note sur le Mort-Gage en Flandre et Hainaut entre 1050 et 1100.

A. GENEL, Les mémoires de Jacques Genelle, Bourgeois d'Arras (XVI^e siècle).

A. DELMASURE, Evolution d'un village de la Châtellenie de Lille : Croix du XI^e au XX^e siècle.

Sciences sociales aujourd'hui n° 1, 1969, Académie des sciences de l'U.R.S.S., rue Arbat 33/12, Moscou.

Le but de cette nouvelle publication est de faire connaître en anglais, en français et en espagnol les recherches publiées en U.R.S.S. sur les questions actuelles d'économie, d'histoire, de sociologie, de philosophie et de philologie.

Le numéro 1 est entièrement consacré à la révolution scientifico-technique.

A. ROUMIANTSEV, les bases sociales de la révolution scientifico-technique.

N. SEMIONOV, Le travail scientifique à la lumière de la théorie marxiste-léniniste de la connaissance.

V. GOTT, V. DERIOUCHEV, A. PERETOURINE, Hegel et la physique moderne.

A. SMIRNOV, Le socialisme, la révolution scientifico-technique et la prévision à long terme.

A. AKHIEZER, La révolution scientifico-technique et la direction du développement de la société.

V. MARAKHOV, I. MELECHTCHENKO, Les particularités et les conséquences sociales de la révolution scientifico-technique.

E. BREGUEL, La théorie de la convergence des deux systèmes économiques.

O. CHKARATAN, La classe ouvrière de la société socialiste à l'époque de la révolution scientifico-technique.

A. SHPIRT, La révolution scientifico-technique et l'économie du tiers monde.

L. ALTER, La réglementation et la programmation de l'économie capitaliste.